

On pourra trancher, après que le comité de la banque et du commerce aura étudié le projet de loi, la question de savoir s'il faut permettre à la banque de porter le montant global de ses prêts de 15 à 25 millions. Mais affirmer qu'il faille repousser la mesure parce qu'elle favorise la haute finance est certainement faire preuve de partialité de la pire sorte. Je m'en offusque car je faisais partie du comité de la banque et du commerce qui a appuyé la mesure primitive dans l'intention très légitime d'aider les industriels dignes de confiance qui ne pouvaient emprunter des banques à charte.

L'honorable M. Horner: Pourquoi ne peuvent-ils emprunter des banques à charte s'ils offrent de justes garanties?

L'honorable M. Lambert: Mon honorable ami étant homme d'affaires averti, il devrait savoir que les banques à charte doivent se borner à consentir des prêts commerciaux ordinaires. Les emprunts que désirent obtenir les petites industries dont j'ai fait mention sont du genre intermédiaire, à plus longue échéance.

L'honorable M. Horner: A mon sens, voilà une autre mesure socialiste. Tandis que le gouvernement socialiste de la Saskatchewan

est en train de fermer les usines qu'il a établies, le gouvernement fédéral pratique toujours le socialisme. Voilà ce qui en est.

L'honorable M. Lambert: Si c'est là ce que mon honorable ami pense du projet de loi, son interprétation du socialisme diffère de la mienne.

L'honorable M. Haig: Le public est du même avis.

L'honorable M. Horner: On donne l'argent du public.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, la motion dont nous sommes saisis tend à la deuxième lecture du bill K: loi modifiant la loi sur la Banque d'expansion industrielle. Vous plaît-il d'adopter la motion?

L'honorable M. Haig: Sur division.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2^e fois, sur division.)

RENVOI AU COMITÉ

L'honorable M. Copp propose le renvoi du projet de loi au comité permanent de la banque et du commerce.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures de l'après-midi.